



CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPTISTE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

1/ ENSEIGNEMENTS

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} ANNEE

PREMIER SEMESTRE : du **01/09/2020** (1^{ère} année du 11/09/2020) au **18/12/2020**

DEUXIEME SEMESTRE : du **13/01/2021** au **08/05/2021**

2/ STAGES

1^{ère} ANNEE (CHU Gui de Chauliac – service ophtalmologie)

PREMIER SEMESTRE (35h) :

Stage d'observation : du **11/12/2020** au **20/12/2020**

- Déroulement : temps partiel par demi-journée, une semaine du matin et une semaine de l'après-midi.
- Organisation : les étudiants sont répartis sur des postes selon un planning ce qui permet un contrôle des présences et de l'assiduité.
- Articulation avec la formation théorique : les cours théoriques sont prioritaires sur les stages

DEUXIEME SEMESTRE (105h) :

Début des stages : **13/01/2021**

- Vacances : les étudiants ont une semaine de vacances pendant la période des vacances de printemps
- Déroulement : temps partiel par demi-journée, une semaine du matin et une semaine de l'après-midi.
- Organisation : les étudiants sont répartis sur des postes selon un planning ce qui permet un contrôle des présences et de l'assiduité.
- Articulation avec la formation théorique : les cours théoriques sont prioritaires sur les stages

2^{ème} ANNEE (CHU Gui de Chauliac – service ophtalmologie)

PREMIER SEMESTRE (280h) :

Début des stages : **01/09/2020**

- Déroulement : temps partiel par demi-journée, une semaine du matin et une semaine de l'après-midi.
- Organisation : les étudiants sont répartis sur des postes selon un planning ce qui permet un contrôle des présences et de l'assiduité.
- Articulation avec la formation théorique : les cours théoriques restent prioritaires sur les stages

DEUXIEME SEMESTRE (280h) :

- Vacances : les étudiants ont une semaine de vacances pendant la période des vacances de Noël et une semaine pendant la période des vacances de printemps
- Déroulement : temps partiel par demi-journée, une semaine du matin et une semaine de l'après-midi.
- Organisation : les étudiants sont répartis sur des postes selon un planning ce qui permet un contrôle des présences et de l'assiduité.
- Articulation avec la formation théorique : les cours théoriques restent prioritaires sur les stages



3ème ANNEE (CHU Gui de Chauliac – service ophtalmologie, ARAMAV à Nîmes, cabinet d’ophtalmologie privé)

PREMIER SEMESTRE (350h) :

Début des stages : **02/09/2019**

- Déroulement : temps partiel par demi-journée, une semaine du matin et une semaine de l’après-midi.
- Organisation : les étudiants sont répartis sur des postes selon un planning ce qui permet un contrôle des présences et de l’assiduité.
- Articulation avec la formation théorique : les cours théoriques restent prioritaires sur les stages

DEUXIEME SEMESTRE (350h) :

- Vacances : les étudiants ont une semaine de vacances pendant la période des vacances de Noël et une semaine pendant la période des vacances de printemps
- Déroulement : temps partiel par demi-journée, une semaine du matin et une semaine de l’après-midi.
- Organisation : les étudiants sont répartis sur des postes selon un planning ce qui permet un contrôle des présences et de l’assiduité.
- Articulation avec la formation théorique : les cours théoriques restent prioritaires sur les stages

3/ CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

1ère session de premier semestre

1ère année, 2ème année et 3ème année :

Du 11 au 15 janvier 2021

1ère session de second semestre

1ère année, 2ème année et 3ème année :

Du 25 au 28 mai 2021

Délibération le 15 juin 2021

2ème session (rattrapage) du premier et second semestre :

1ère année, 2ème année et 3ème année :

Du 29 juin au 02 juillet 2021

Délibération du 15 au 16 juillet 2021 (inclus)

4/ JOURS FÉRIES ET DE FERMETURE :

Jours fériés et de fermeture :

- Vendredi 30 octobre 2020 jour d’appui UM
- Mercredi 11 novembre 2020 : Armistice 14-18
- Lundi 05 avril 2021 : Pâques
- Jeudi 13 mai 2021 : Ascension
- Vendredi 14 mai 2021 jour d’appui UM
- Lundi 24 mai 2021 : Pentecôte

Périodes de fermeture de l’UFR du 21/12/2020 au 03/01/2021 (inclus)

Pas de cours pendant les vacances de Printemps du 19/04/2021 au 03/05/2021 (inclus).